

« EQUIPEMENTS MI-LOURDS »

Date limite de saisie des dossiers : **lundi 12 mars 2012 avant minuit**
<http://www.recherche-cancer.net/gap/>

SOMMAIRE

1. Contexte et Objectifs	1
2. Caractéristiques de l'appel à projets.....	2
Conditions générales.....	2
Critères d'éligibilité	2
3. Sélection des projets	3
Critères de sélection.....	3
Procédure de sélection.....	3
4. Conditions d'application.....	3
Modalités de financement	3
Evaluation des projets financés.....	3
Règles de communication	3
5. Candidature	4
Calendrier 2012.....	4
Modalités de soumission.....	4
ANNEXE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE	5

1. Contexte et Objectifs

Dans le cadre d'une politique de site en région, l'ARC a soutenu depuis 2008 un nombre limité de demandes d'équipements mi-lourds associées à des objectifs clairement définis de recherche en cancérologie et en adéquation avec l'environnement scientifique et technologique existant.

Avec le présent appel à projets « Equipements mi-lourds », l'ARC souhaite conforter cette stratégie scientifique régionale en poursuivant son soutien à un nombre limité de demandes d'équipements mi-lourds.

2. Caractéristiques de l'appel à projets

Conditions générales

La demande d'équipement doit être présentée par le coordinateur du réseau d'équipe pour lesquelles elle est effectuée. Elle doit obligatoirement être motivée par un projet scientifique de qualité.

Cette demande concerne un seul équipement « mi-lourd », d'un coût unitaire supérieur à 130 K€ TTC. Le montant total de la subvention, intégrant l'équipement mi-lourd, est plafonné à 600 K€¹.

Caractéristiques de la demande financière :

- Le montant de la subvention s'entend hors taxes pour la TVA récupérable par l'organisme gestionnaire.
- La demande financière plafonnée à 600 K€ peut aussi inclure des frais de personnel. Ces frais sont destinés au recrutement soit d'un ingénieur, soit d'un technicien en contrat à durée déterminée (CDD) par l'organisme gestionnaire de l'équipe concernée.
- La demande de l'équipement peut s'inscrire dans le cadre d'un cofinancement. Dans ce cas, la participation demandée à l'ARC doit être supérieure à 130 K€, et ne peut être inférieure à 50% du coût total de l'opération (hors frais de personnel).
- La demande de l'équipement devra être justifiée par un devis en cours de validité.
- La demande exclut les dépenses suivantes : frais de maintenance, frais d'installation relatifs à des équipements autres que celui faisant l'objet de la présente demande, frais de gestion et d'hébergement de l'organisme gestionnaire.

Durée de la subvention : 24 mois, ou 42 mois en cas de demande associée de frais de personnel (durée du CDD : 6, 12, 18 ou 24 mois maximum).

Modalités :

- Si la demande de frais de personnel est retenue, la durée accordée est de 42 mois, quelle que soit la durée du CDD.
- Si la demande de frais de personnel n'est pas retenue, la durée accordée est ramenée à 24 mois.
- Mise en service de l'équipement et embauche du personnel associé, le cas échéant : au plus tard dans les 18 mois après la décision de financement par le conseil d'administration de l'ARC. A défaut, les fonds seront remis à la disposition de l'ARC.

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les dossiers doivent satisfaire aux critères suivants :

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie.
- La demande doit être présentée au nom d'un porteur de projet bien identifié, qui assurera la mise en œuvre du projet et coordonnera les différentes équipes (le cas échéant).
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande et ne peut participer à d'autres demandes dans le cadre du présent appel à projets.
- La (ou les) équipe(s) impliquée(s) dans la demande doivent appartenir à un organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, ...) ou une organisation à but non lucratif (associations, fondations, ...) ou un établissement public de santé.
- Le porteur de projet doit être titulaire d'un poste dans un établissement de recherche, universitaire ou hospitalier.
- Le porteur de projet doit travailler dans un laboratoire français. Si le projet est mené en coopération avec d'autres équipes internationales, seule la part relative au(x) laboratoire(x) français sera financée par l'ARC.

Nouvelle demande du porteur de projet :

Pour présenter une nouvelle demande à cette session, la précédente subvention attribuée dans le cadre d'un appel à projets « Equipements mi-lourds » devra être arrivée à la date d'échéance² au moment de la prise d'effet de la nouvelle subvention et devra faire l'objet d'un rapport d'activité intermédiaire ou définitif.

¹ Lorsque l'organisme gestionnaire peut déduire en totalité ou partiellement la TVA sur les achats, l'ARC finance les dépenses hors TVA déductible.

² Date d'échéance = date de décision du financement par le conseil d'administration + durée de la subvention

3. Sélection des projets

Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le porteur du projet : expertise scientifique et technologique, publications, compétitivité dans le domaine, positionnement en cancérologie, qualités de coordination.
- Les équipes associées au projet (incluant celle du porteur) : expertise scientifique et technologique, publications, degré d'implication en cancérologie.
- Le projet : pertinence scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant, qualité du dossier, objectifs réalistes.
- Les équipements : adéquation de l'équipement demandé avec le projet, développements technologiques potentiels associés, environnement technologique et humain mis en œuvre pour les besoins spécifiques du projet, adéquation de la demande financière avec l'équipement demandé, caractère structurant de la demande d'équipement au plan local et régional, voire national.
- Lors de la visite sur site l'ARC prêtera une attention particulière à l'infrastructure prévue pour l'équipement et aux cofinancements éventuels nécessaires à son obtention

Procédure de sélection

Les demandes³ sont évaluées par 3 experts (2 de la commission régionale et 1 extérieur) puis examinées par un comité composé des présidents et vice-présidents des commissions régionales. Les dossiers présélectionnés sont ensuite présentés au Conseil Scientifique, avec audition éventuelle des porteurs de projet, pour interclassement. La sélection effectuée par le Conseil Scientifique est ensuite proposée au Conseil d'Administration de l'ARC pour décision de financement.

Au cours du processus de sélection, une visite sur site peut être organisée au cas par cas.

Pour les projets comportant une demande de personnel, le profil du candidat sélectionné devra être présenté aux instances scientifiques de l'ARC pour accord.

Le dossier de candidature³ est expertisé en respectant l'accord de confidentialité et la procédure de conflit d'intérêts établis par l'ARC.

4. Conditions d'application

Modalités de financement

Les financements attribués dans le cadre de cet appel à projets font l'objet de transferts de fonds auprès de l'organisme acquéreur dont dépend le porteur de projet (CNRS, INSERM, Institut, Université, etc.).

S'il n'existe pas de convention générale entre l'ARC et cet organisme, le transfert de fonds fait l'objet d'une convention spécifique.

D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme acquéreur. Ce dernier s'engage à transmettre à l'ARC un compte rendu financier, au plus tard à la date d'échéance² de la subvention.

A défaut d'engagement des fonds à la dite date d'échéance, les fonds alloués à l'organisme seront remis à la disposition de l'ARC.

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement (date d'échéance² plus deux mois), un rapport d'activité sera envoyé à l'ARC. La réception de ce rapport d'activité conditionne la recevabilité de toute demande ultérieure de subvention.

Une évaluation intermédiaire, pouvant prendre différentes formes (audit ou rapport d'activité intermédiaire), peut également avoir lieu au cours de la période de financement. Le cas échéant, le bénéficiaire sera sollicité avec un délai suffisant pour permettre la mise en place de la procédure.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de l'ARC.

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par l'ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

³ Pour information, vous trouverez en annexe les éléments constitutifs du dossier de candidature.

5. Candidature

Calendrier 2012

23 janvier 2012	Lancement de l'appel à projets
12 mars 2012	Clôture de l'appel à projets et date limite de saisie en ligne
11 septembre 2012	Réunion du Conseil Scientifique après visite(s) sur site
27 septembre 2012	Décision du Conseil d'Administration
Début Octobre 2012	Notification des résultats au porteur de projet à son adresse e-mail
Début 2013	Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon échéancier

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature devront être établis suivant la présente notice.

► <http://www.arc-cancer.net/> – Rubrique « Votre espace Chercheurs ».

SAISIE EN LIGNE : ► <http://www.recherche-cancer.net/gap/>

Suivre les instructions.

NB : le candidat peut revenir autant de fois qu'il le souhaite sur son dossier de candidature **jusqu'à la date de clôture de la session**. Le dossier de candidature ne sera pas enregistré tant qu'il n'est pas validé par le candidat. **Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.**

A la validation du dossier en ligne, un accusé de réception généré par le système d'information sera adressé par e-mail au candidat.

Seul le dossier saisi sur internet aura valeur de candidature.

Aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier pour valider la candidature.

Le dossier validé en ligne n'autorise pas d'actualisation. Cependant, toute modification intervenant après la date de clôture est à adresser par e-mail à : **aape@arc-cancer.net**

Préciser en objet de votre message : « complément dossier NOM Prénom »

Modifications attendues par e-mail :

- Mise à jour de publications, concernant exclusivement l'évolution des publications, acceptées en ou révision favorable (joindre lettre de l'éditeur et accusé de réception).
- Changement de situation administrative (obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme caritatif, retrait de candidature, etc)

Pour toute information complémentaire :

aape@arc-cancer.net

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER (ARC)

Direction de l'Action Scientifique

94803 VILLEJUIF CEDEX

ANNEXE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <http://www.recherche-cancer.net/gap/>

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces compris

Le dossier peut être présenté en anglais. Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et la fiche-résumé « grand public ».

Porteur du projet

- Publications du porteur du projet : lister les principales publications des 5 dernières années restreintes si possible au domaine de la présente demande (en chronologie inverse, au format MEDLINE*, nom du responsable souligné, titre développé) (5 000 caractères)
Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 2Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur

Projet scientifique

- Résumé du projet de recherche du réseau d'équipe (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 200 caractères)
- Descriptif du projet scientifique et des résultats attendus (20 000 caractères)
Si le texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image d'une taille inférieure à 3Mo et les télécharger comme indiqué
- Calendrier semestriel de réalisation du projet scientifique (2 000 caractères)
- Calendrier prévisionnel d'achat de l'équipement (2 000 caractères)
- Pertinence par rapport à la cancérologie (5 000 caractères)
- Adéquation de l'équipement demandé par rapport au projet scientifique (5 000 caractères)
- Description précise, pour l'équipe du porteur du projet et les équipes associées, du personnel dédié et de l'environnement technique existant pour l'utilisation de l'équipement (10 000 caractères)
- Implantation géographique exacte de l'équipement (2 000 caractères)
- Existe-t-il des plateformes dans l'environnement des équipes demandeuses (2 000 caractères)
- L'équipement fera-t-il partie intégrante de l'une de ces plateformes ? Si tel est le cas, préciser les règles d'accessibilité de la plateforme et le personnel dédié qui lui est affectée (5 000 caractères)
- Accessibilité de l'équipement au plan local, régional, voire national (3 000 caractères)

Equipe du porteur du projet

- Lieu d'exercice
- Curriculum vitae du porteur de projet et du responsable de l'équipe (si différent du porteur de projet) (5 000 caractères par CV)
- Résumé de l'activité scientifique de l'équipe du porteur du projet (6 000 caractères)
- 5 Publications majeures de l'équipe au cours des 5 dernières années* (5 000 caractères)
Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 2Mo).
- Résumé du projet scientifique justifiant l'utilisation de l'équipement demandé (3 000 caractères)
- Personnel impliqué dans le projet (autre que le responsable et/ou porteur du projet)
- Joindre l'organigramme complet de l'équipe (Fichier au format pdf d'une taille inférieure à 2Mo)

Autres équipes participant aux projets (19 équipes maximum) (le cas échéant)

Pour chaque équipe :

- Lieu d'exercice
- Curriculum vitae du porteur de projet et du responsable de l'équipe (si différent du porteur de projet) (5 000 caractères par CV)
- Résumé de l'activité scientifique de l'équipe du porteur du projet (6 000 caractères)
- 5 Publications majeures de l'équipe au cours des 5 dernières années* (5 000 caractères)
Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 2Mo).
- Résumé du projet scientifique justifiant l'utilisation de l'équipement demandé (3 000 caractères)
- Personnel impliqué dans le projet (autre que le responsable et/ou porteur du projet)

Équipement demandé

- Nom et référence de l'équipement et éventuellement de ses accessoires essentiels
- Coût total de l'équipement et des frais d'installation
- Participation financière demandée à l'ARC pour l'équipement, les frais d'installation et, éventuellement, les frais de personnel
- Joindre le devis, en cours de validité au moment de la demande (Le fichier doit être au format pdf, doc, jpg ou gif d'une taille inférieure à 3Mo)
- Indiquer les cofinancements déjà obtenus, demandés ou potentiels pour l'équipement
Joindre les accords officiels des organismes financeurs

Demande financière

- Organisme gestionnaire des fonds et son représentant légal
- Autres financements en cours

Disciplines

- Disciplines associées / associables au projet de recherche
- Localisations cancéreuses associées / associables au projet de recherche

Rapport d'activité (si vous avez déjà bénéficié d'un équipement de l'ARC)

- Objectifs du projet (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs (3 000 caractères)
- Liste des publications (2 000 caractères)
- Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 2Mo).
- Autres communications liées au projet (500 caractères)

Fiche résumé grand public

En cas de financement, ce texte pourra être utilisé par l'ARC dans des actions de communication visant le grand public.

- Contexte de la recherche (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique (500 caractères)

* Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline.
Pour Pubmed c'est le format « summary text » : tous les auteurs, titre, Journal, année, volume et pages